

12 mai 2016

L'honorable Marie-Claude Bibeau
Ministre du Développement international
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6
Courriel: Marie-Claude.Bibeau@international.gc.ca

Objet : Financement versé par le Canada à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine

Chère ministre Bibeau,

Nous, soussignés, souhaitons demander à ce que le gouvernement canadien rétablisse le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) pour les réfugiés palestiniens. Dans votre lettre de mandat à titre de ministre du Développement international, le premier ministre vous a demandé de « [r]ecentrer l'aide au développement consentie par le Canada sur l'aide aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, et sur le soutien aux États fragiles. » Nous croyons que les réfugiés palestiniens au Moyen-Orient sont parmi les populations les plus vulnérables au monde et qu'ils ont cruellement besoin de l'aide que le Canada leur a toujours apportée.

Plus précisément, nous demandons au gouvernement du Canada de verser au moins 35 millions de dollars par année pour les programmes de base de l'UNRWA, tout en augmentant ces sommes au fil des ans si nécessaire, en fonction des besoins à venir. Nous demandons également au Canada d'être prêt, le cas échéant, à contribuer aux programmes d'urgence de l'UNRWA. Les réfugiés palestiniens sont régulièrement pris entre deux feux lors de conflits au Moyen-Orient et leur état nécessite souvent de débloquer des fonds d'urgence, comme cela s'est vu ces dernières années dans la bande de Gaza, dans le camp de réfugiés de Yarmouk à Damas, et ailleurs.

Nous croyons que le Canada a une responsabilité historique en ce qui a trait aux réfugiés palestiniens. Le Canada a voté en faveur de la résolution 181 de l'Assemblée générale de des Nations Unies en 1947, laquelle a concrétisé la partition de la Palestine et appelé à la création d'un État à majorité juive et d'un État à majorité arabe palestinienne. Les événements subséquents ont fait en sorte que 700 000 Palestiniens ont perdu leur maison et sont devenus des réfugiés à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans d'autres pays. En raison de cette crise humanitaire, l'UNRWA fut chargée, à partir de 1950, de fournir des services à ces Palestiniens dépossédés. Aujourd'hui, le nombre de réfugiés palestiniens enregistrés a grimpé à plus de 5 millions et de nombreux camps de réfugiés sont situés dans des zones de conflit ou à proximité de celles-ci. Compte tenu du contexte historique et moral, le Canada a la responsabilité d'aider les réfugiés palestiniens jusqu'à ce que leur situation soit réglée.

Comme vous le savez certainement, le Canada a longtemps offert son appui pour combler les besoins humanitaires des réfugiés palestiniens. Après les années 1950, et pendant des décennies, le Canada a invariablement soutenu les réfugiés palestiniens par l'intermédiaire de ses dons à l'UNRWA. Jusqu'en 2009, le Canada était l'un des 20 plus importants contributeurs aux programmes de base de l'UNRWA, avec un montant d'environ 30 millions de dollars par année. Le soutien du Canada a favorisé une plus grande stabilité et un meilleur développement au sein de

la population de réfugiés palestiniens par le biais des programmes de l'UNRWA en matière d'éducation, de soins de santé, de microfinance, ainsi que d'autres services.

Michael Bell, ancien ambassadeur du Canada en Israël, dans les territoires palestiniens, en Égypte et en Jordanie, a souvent applaudi le travail impressionnant et les réalisations de l'UNRWA. Évoquant à une occasion le travail de l'UNRWA dans la bande de Gaza, il a écrit: « [L'UNRWA] a assuré le bien-être de générations de réfugiés. Elle emploie 15 000 Palestiniens seulement à Gaza. Ces employés ont des familles composées de six membres en moyenne, sur un territoire au prise avec le taux de chômage le plus élevé au monde (70 pour cent). Vingt pour cent des employés de l'UNRWA fournissent des soins de santé solides, à un coût très modeste. Cinquante pour cent des employés de l'agence à Gaza sont des enseignants [...] ».

Malgré son appui de longue date envers l'UNRWA, le Canada a failli pendant plusieurs années, sous le gouvernement Harper. En 2009, le Canada a commencé à diminuer son financement, pour le cesser complètement depuis 2013.

Avec l'élection d'un nouveau gouvernement en 2015, le Canada a une chance de renouveler ses engagements et de redorer son image à l'échelle internationale. Dans sa lettre de mandat à votre intention, le premier ministre Trudeau a appelé à un autre style de leadership en ce qui a trait au développement international : un leadership qui collabore avec les intervenants canadiens et les organismes d'aide afin de le guider dans ses décisions concernant l'aide du Canada pour une croissance durable dans le monde en développement. Nous ne pouvons penser à un meilleur exemple de ce que cela veut dire que celui d'un engagement renouvelé envers l'UNRWA et envers les besoins de développement des réfugiés palestiniens.

Comme le déclare le site Web des Affaires mondiale Canada, le Canada a longtemps cherché à jouer un rôle de premier plan auprès des réfugiés palestiniens, y compris « en continuant d'appeler l'attention internationale sur la situation de plus de [cinq] millions de réfugiés palestiniens². » Nous vous encourageons, et encourageons votre ministère et votre gouvernement, à incarner cet idéal par un engagement humanitaire soutenu d'au moins 35 millions de dollars par année à l'UNRWA et aux réfugiés palestiniens.

Nous vous prions de recevoir, madame Bibeau, nos salutations les plus chaleureuses.

Thomas E. Woodley
Président, Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient

Autre leader
Autre organisation

Autre leader
Autre organisation

¹ Bell, Michael, « The only Palestinian relief agency that counts », The Globe and Mail, 20 mai 2009, <http://www.theglobeandmail.com/opinion/the-only-palestinian-relief-agency-that-counts/article785777/>, consulté le 8 mai 2016.

² « Politique canadienne sur les aspects clés du conflit israélo-palestinien », site Web des Affaires mondiales Canada, http://www.international.gc.ca/name-anmo/peace_process-processus_paix/canadian_policy-politique_canadienne.aspx?lang=fra, consulté le 8 mai 2016.